

**Compte rendu 2ème réunion publique PLU
Rapport de présentation, PADD et OA
17 avril 2009**

Lieu : Salle de Réunion Mairie de Septmoncel

Présents :

- PERRIN Raphaël (Maire de Septmoncel);
- Conseillers municipaux : ARBEZ-CARME Babette, BONAVERO Catherine, GINI Patrick, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle;
- REGAD Maï-Lys (Mairie de Septmoncel);
- WICKER Frédéric (DDE Jura) ;
- Habitants de Septmoncel.

L'avancée des travaux du PLU et les premiers projets ont été présentés par M. Raphaël PERRIN et Mlle Maï-Lys REGAD. On été exposés (voir fichier joint) :

- Les enjeux tirés du rapport de présentation ;
- Les objectifs retenus par la municipalité pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD);
- Les Orientations d'Aménagement (OA) envisagées sur les zones à urbaniser et autres sites de projet.

Au cours de la réunion, de nombreuses questions ont été posées:

L'avis « défavorable » de la DIREN concernant le projet de lotissement au Chatelet, est il un avis « négatif » ?

- Monsieur le Maire donne l'exemple de la commune de Prémanon : malgré un avis défavorable il y a quelques années pour le même type de projet en zone naturelle sensible, elle a fait le choix de ne pas abandonner le projet. Aujourd'hui le projet est toujours à l'étude...
- « L'avis final » étant donné par la DDEA, si elle considère les avis défavorables de la DIREN et du PNR, leur avis ne risque pas d'être favorable.

Il n'existe pas de risques géologiques sur le Gitalet ?

- Il n'existe pas de risques géologiques au Gitalet, comme il en existe sous le village.
- Une source est cependant présente mais bien identifiée. Le projet prendra forcément en compte cette source pour la capter en amont et ainsi réduire les risques éventuels.

Le projet du Replan prévoit-il des sanitaires au niveau de la piste de ski à roulettes ?

- Dans le cadre du développement du secteur, et notamment la zone HLL, l'implantation de sanitaires sera forcément étudiée.

Le projet de terrain multisports en dur à coté de la caserne ne risque-t-il pas de faire concurrence au terrain présent au Replan ?

- La demande pour la création de ce terrain à la Fin du Pré émane de l'école et des sapeurs pompiers, il serait donc principalement à destination de ces publics.

- Actuellement au centre bourg les enfants jouent à proximité de la départementale (place Dalloz par exemple), ce qui est très dangereux. La création de ce terrain permettrait donc de supprimer ce problème.

Des priorités ont-elles été définies dans tous les projets présentés ?

- Au centre bourg la priorité est le stationnement, considéré comme le catalyseur de sa redynamisation. Les études sont d'ailleurs en cours.

- Une zone à urbaniser devra également être aménagée rapidement (opération communale), afin de palier au manque de foncier et de répondre à la forte demande de construction.

Les aménagements du Crêt Bolomy et des secteurs du Manon, s'ils ont lieu, seront certainement des initiatives privées.

Actuellement les camping-cars et caravanes ne s'arrêtent pas sur la commune, faute d'aire pour les accueillir. Un projet est-il en réflexion ?

- Au stade actuel de la réflexion, aucune zone n'a été définie. La question est d'ailleurs complexe : il faudrait trouver une zone de taille suffisante et faire les aménagements techniques nécessaires (point d'eau, vidange...), tout en pensant à l'impact visuel et paysager qu'un tel site pourrait avoir.

- Le parking de la Butte avait été aménagé dans l'optique d'accueillir des camping-cars et caravanes.

Les réflexions pour un tel aménagement méritent donc d'être menées, à l'échelle de la Communauté de Communes des Hautes Combes.

Le projet prévoit-il la création d'une salle polyvalente (culturelle et sportive) ?

- Oui. Deux emplacements ont été envisagés mais les réflexions sont actuellement insuffisantes. Aussi le projet fait partie des volontés de la municipalité.